

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CAUTION

### **Personne physique**

Copie d'une pièce d'identité

oui  non

Si la caution n'est pas présente, copie certifiée conforme de la pièce d'identité

oui  non

La photographie figurant sur la pièce d'identité est celle de la personne présentant le document d'identité ?

oui  non

La signature recueillie est celle figurant sur la pièce d'identité ?

oui  non

Justificatif de domicile

oui  non

La personne est-elle domiciliée en France ?

oui  non

Si non, son domicile est-il dans un pays reconnu par le GAFI ?

oui  non

L'adresse de la personne est identique sur chacun des justificatifs de domicile et sur les pièces d'identité

oui  non

Profession

